

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## ZONE HUMIDE

Nom	Kwalé Tsoundzou
Situation Géographique	Commune de Mamoudzou
Typologie	Ripisylve et complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

## DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées englobant les rives du cours d'eau principal Mro oua Kwalé en plaine alluviale et la mangrove à l'aval.

## DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

### DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	134,1ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	31,63 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Prairies humides, Erythrinaie ; Pré salé à <i>Sporobolus virginicus</i> ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides

### DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	134,1 ha
Description des milieux :	Complexe de zones humides reliant les cours d'eau en amont et le complexe marécageux littoral à l'aval, globalement modifié par l'homme.

## BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :   
 Zone pluvieuse : 1300 mm/an en moyenne

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

Milieux forestiers naturels en tête de bassin versant : Songorombili. Mangrove à l'exutoire

## USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Urbanisation"/> <input type="text" value="Infrastructure routière"/> <input type="text" value="Cultures vivrières et maraîchage"/> <input type="text" value="Pâturage"/>	<input type="text" value="Pollution chronique par les hydrocarbures (RN2)"/> <input type="text" value="Remblais"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

## INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

### FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau :  Mer/océan  Cours d'eau  Eaux de crues  Nappe phréatique  
 Source  Pluies  Artificielle

et permanence d'entrée d'eau :  Permanente  Saisonnière  Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau :  Aucune  Permanente  Intermittente  Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité :  Jamais inondé  Exceptionnellement inondé  Régulièrement inondé  
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Zones d'eau libre  
 Complexe de milieux humides : Ripisylve; Erythrinaie ; Prés salés à *Sporobolus virginicus* ; Arrière mangrove ; Vasière estuarienne ; Mangrove.  
 Zone d'expansion des crues

Principal facteur d'influence :

## FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments / stockage des eaux de crues / recharges et protection des nappes phréatiques. Rôle naturel de protection contre l'érosion.

Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques

Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides

Agricultures vivrières et maraîchères.

Principal facteur d'influence : Réseau routier.  
Remblais  
Urbanisation existante et en voie de développement

## INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter

Intérêt floristique : modéré à fort (mosaïque de milieux, certains de fort intérêt et d'autres de faible intérêt)

Intérêt faunistique : à compléter ;

Principal facteur d'influence : Dépôts sauvages  
Pollutions chroniques

## STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Domaine public maritime. Propriétés privées

### GESTION

Plan de gestion élaboré      OUI       NON

Date de réalisation :       Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

### INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

### PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau.

## EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage. Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et maraîchères, pâturage

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.

Menaces : Disparition de certains espaces au profit de l'urbanisation, pollutions chroniques, déchets.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur la disparition des milieux naturels.

Canalisation des pollutions potentielles RN2

## DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Mamoudzou	98511

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
522 851	8584 391	12m	134,1 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PRISES DE VUES

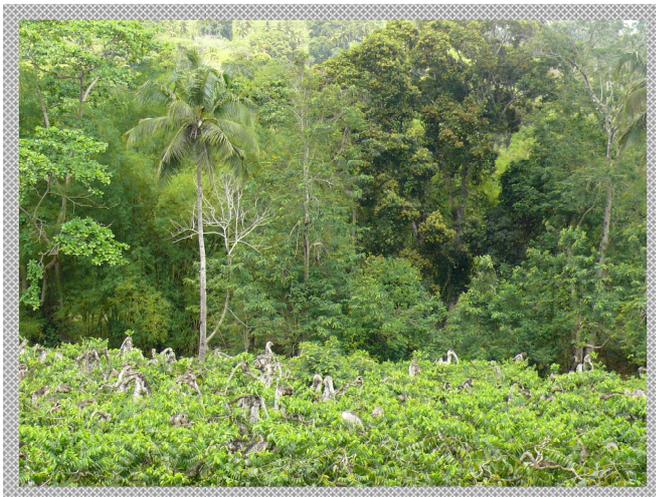
### Kwalé Tsoundzou



▲ Travaux réhabilitation du pont RN2



▲ Embouchure Mro oua Kwalé



▲ Ripisylve et cultures d'ylang ylang



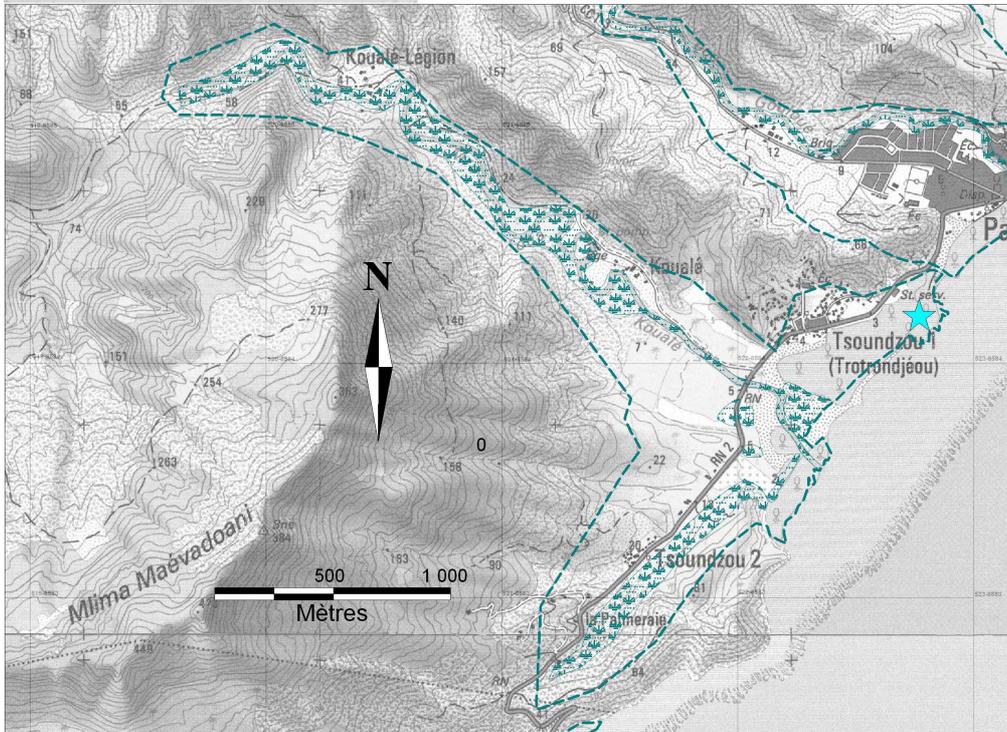
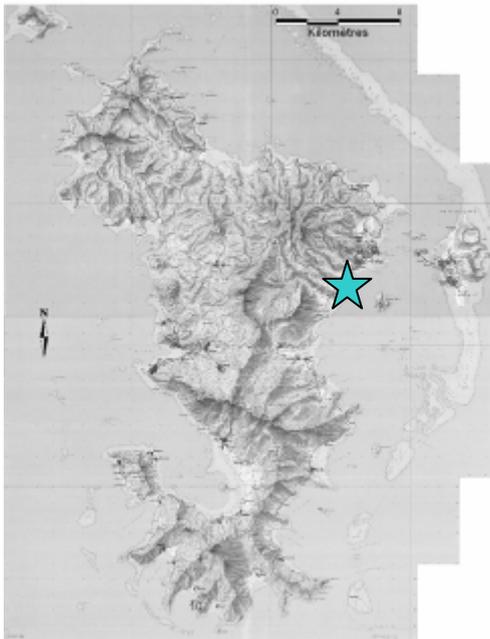
▲ Arrière mangrove Tsoundzou 2

Crédit photo : CBNM

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PLAN DE SITUATION

Kwalé Tsoundzou



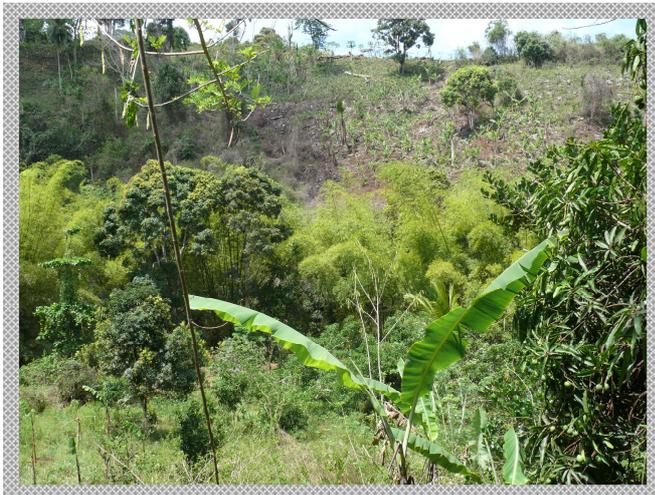
D'après carte IGN 1/250

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## INVENTAIRE FLORISTIQUE

### Kwalé Tsoundzou

- Zone humide située en milieu urbain, dans la commune de Mamoudzou, entrecoupée par la RN2. L'espace délimité s'étend depuis les berges du cours d'eau principal en plaine intérieure jusqu'à la mangrove en bordure littorale qui est le prolongement de celles de Passamaïnti et Doujani (cf fiches Passamaïnti et Doujani). Elle inclut également les cours d'eau permanents non nommés au sein de l'agglomération de Tsoundzou 2.
- Espace totalement modifié, délimité en amont par 1 cours d'eau permanent dont les berges et la plaine alluviale sont cultivées et à l'aval par un complexe marécageux littoral caractérisé par de grands prés salés à *Sporobolus virginicus*.
- **Ripisylve** : en plaine intérieure, le cours d'eau principal Mro oua Kwalé accueille sur ses berges différentes essences forestières communes manguiers *Mangifera indica*, badamiers *Terminalia catappa* ; quelques individus d'*Erythrina fusca* et *Barrintonia racemosa* , 2 espèces indigènes typiques du milieu, sont également présentes en moindre abondance associées au palmier anciennement cultivé *Areca catechu* et au bambou commun *Bambusa vulgaris*; à proximité de la vasière estuarienne la présence du bambou s'intensifie ; par endroits, les plantes herbacées tapissent les berges avec la fougère *Christella dentata* mais aussi *Commelina africana* à fleurs jaunes, *Hippobroma longiflora* et *Paspalum conjugatum* (poacée). Quant au cours d'eau non nommé de Tsoundzou 2, il présente à peu près le même faciès végétatif avec une codominance à *Mangifera indica* et *Bambusa vulgaris* ; d'autres espèces introduites mais moins fréquentes *Sapindus saponaria*, *Adenanthera pavonina* et *Hymanea verrucosa* sont associées. Cultures vivrières, élevage et constructions occupent les rives en alternance. Près de l'embouchure, les milieux ouverts prennent place avec la présence d'une liane *Ipomoea aquatica* et de la lentille d'eau *Lemna aequinoctialis* ; on observe l'abondance d'une plante exotique *Sphagneticola trilobata* qui tapisse les berges



▲ Ripisylve Mro oua Kwalé



▲ Constructions sur rives du cours d'eau de Tsoundzou

- **Prairie humide** : en plaine littorale, en amont de la RN2, une zone d'expansion des crues est scindée en 2 parties : une partie réservée aux cultures maraîchères et une seconde soumise au pâturage extensif ; cette dernière est dominée par la graminée (Poacée) *Cynodon dactylon* enrichie par une plante herbacée indigène, typique des zones humides, à tige dressée et fleurs jaunes *Ludwigia jussianoides* elle forme de nombreuses touffes et s'associe à l'herbe à papillon *Heliotropium indicum* une espèce pantropicale naturalisée qui affectionne les friches et jardins ; d'autres plantes rudérales *Mimosa pudica*, *Stachytarpheta urticifolia*, *Indigofera tinctoria* mais aussi *Ipomoea pes caprae*, liane traçante du littoral, enrichissent le cortège floral



- **Erythrinaie** : rive droite, à l'aval de la RN2 à proximité de la mangrove, 2 espèces à *Erythrina fusca* (qui devait former antérieurement un grand ensemble) sont entrecoupés par des cultures vivrières, des habitations et des remblais ; quelques pieds de *Thespesia populneoides* et *Heritiera littoralis* marquent la présence d'une ancienne arrière mangrove. La strate herbacée au pied des érythrines est composée d'espèces essentiellement exotiques, *Senna alata* *Scoparia dulcis* *Heliotropium indicum* , *Alternanthera sessilis* souvent naturalisées dans la zone.

- **Arrière mangrove** : rive gauche du Mro oua Kwalé , une végétation naturelle à *Hibiscus tiliaceus*, *Erythrina fusca*, *Heritiera littoralis* et *Xylocarpus granatum* alternent avec des espèces exotiques *Fluggea virosa*, *Lantana camara* et cultivées *Cocos nucifera* ; certaines parties sont soumises au pâturage.



- **Prés salés à *Sporobolus virginicus***: rive droite du cours d'eau Mro oua Kwalé, des espaces à transition entre le domaine maritime et continental présentent une végétation dominée par une graminée (poacée) halophile *Sporobolus virginicus* qui forme des tapis denses. La zone est parsemée de palétuviers *Avicennia marina* mais aussi d'anciennes formations arborées à *Thespesia populneoides* qui exposent à ce jour des troncs desséchés.



- **Vasière estuarienne**: proche de l'embouchure, la vasière est fixée en grande partie par *Avicennia marina* mais aussi par *Rhizophora mucronata* et *Ceriops tagal*. En amont de la RN2, la vasière remonte sur plus de 1 km et les berges sont colonisées par le bambou commun *Bambusa vulgaris*.

- **Éléments faunistiques** : à l'embouchure du Mro oua Kwalé, présences d'oiseaux limicoles (courlis et hérons). En ripsylve, observation du héron à dos vert.
- D'une manière générale la zone humide de Kwalé Tsoundzou subit une forte pression urbaine. Elle est modifiée par le réseau routier qui est à ce jour en plein développement avec l'extension du pont de la Kwalé et par l'urbanisation toujours en expansion. L'intérêt majeur de cette zone humide tient essentiellement à son fonctionnement hydraulique mais aussi à ses habitats de mangrove et arrière mangrove (reliquets à *Erythrina fusca*) gravement menacés ; on observe un front de mer fortement érodé ainsi que des populations à *Thespesia populneoides* en déclin. Une menace potentielle sur différents lieux à plantes envahissantes : *Dieffenbachia seguine* et *Syngonium podophyllum* est à prendre en compte



**Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Kwalé Tsoundzou**

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	C	0	4		r
<i>Acacia farnesiana</i> (L.) Willd.	Fabaceae	Mugu m'tsinzano	X	C	0	3		r
<i>Acampe pachygloua</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		+
<i>Adenanthera pavonina</i> L.	Fabaceae	mselani	X	C	0	4		r
<i>Adenostemma lavenia</i> (L.) Kuntze	Asteraceae	Mwana be moudou	K	PC	0			r
<i>Aleurites moluccanus</i> (L.) Willd.	Euphorbiaceae	M'zeti	X	AC	0	2		r
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		I	AC	0	X		+
<i>Annona reticulata</i> L.	Annonaceae	konokono manga	X	PC	0	3		i
<i>Areca catechu</i> L.	Arecaceae	mvovo	X	CC	0	4		+
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC	0			1
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC	0	2		1
<i>Asystasia gangetica</i> (L.) T. Anderson	Acanthaceae		K	CC	0			+
<i>Avicennia marina</i> (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	I	CC	0	X		2
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			2
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC	0	X		1
<i>Cananga odorata</i> (Lam.) Hook. f. et Thomson	Annonaceae		Q	CC	0	1		1
<i>Broussonetia greveana</i> (Baill.) C.C. Berg	Moraceae	Mlandrema	I	AC	GC	X		i
<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Malvaceae	mpembafuma	X	CC	0	3		+
<i>Ceriops tagal</i> (Perr.) C.B. Rob.	Rhizophoraceae	M'honko Ndrume	I	C	0	X		1
<i>Christella dentata</i> (Forssk.) Brownsey et Jermy	Thelypteridaceae		I	R	0	X		+
<i>Cinnamomum verum</i> J. Presl	Lauraceae	mdarasini	X	CC	0	5		+
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			2
<i>Coix lacryma-jobi</i> L.	Poaceae		X	PC	0	1		r
<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	Araceae	majimbi	Q	AC	0			+
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		r
<i>Commelina africana</i> L.	Commelinaceae		I	C	0	X		+
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	Poaceae		I	C	0	X		+
<i>Dendrolobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C	0	X		r
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC	0	X		+
<i>Dieffenbachia seguine</i> (Jacq.) Schott	Araceae		Q	C	0	3		+
<i>Drymaria cordata</i> (L.) Willd. ex Schult.	Caryophyllaceae		X	C	0			r
<i>Entada polystachya</i> (L.) DC.	Fabaceae		I	PC	0	X		+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		I	C	0	X		1
<i>Erythrina variegata</i> L.	Fabaceae		I	R	0	X		i
<i>Ficus sycamoros</i> L.	Moraceae		I	C	0	X		r
<i>Flacourtia indica</i> (Burm. f.) Merr.	Salicaceae		K	AC	0	5		r
<i>Furcraea foetida</i> (L.) Haw.	Agavaceae		X	CC	0	4		+
<i>Grisollea myriantha</i> Baill.	Icacinaceae		I	CC	GC	X		+
<i>Heliotropium indicum</i> L.	Boraginaceae		X	AC	0	3		+
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		I	AC	0	X		r
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	AC	0	X		+
<i>Hippobroma longiflora</i> (L.) G. Don	Campanulaceae		X	C	0	3		+
<i>Hymenaea verrucosa</i> Gaertn.	Fabaceae		Q	R	0			r
<i>Indigofera tinctoria</i> L.	Fabaceae		X	C	0			r
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		1

Kyllinga elata Steud.	Cyperaceae		K	?	0			+
Lantana camara L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		+
Lemna aequinoctialis Welw.	Araceae		I	PC	0	X		+
Ludwigia jussiaeoides Desr.	Onagraceae		K	AR	0			+
Macphersonia gracilis O. Hoffm.	Sapindaceae		I	AC	0	X		+
Macrotyloma axillare (E. Mey.) Verdc.	Fabaceae		I	AC	0	X		r
Mimosa pudica L.	Fabaceae		X	CC	0	3		+
Momordica charantia L.	Cucurbitaceae		X	C	0			+
Musa x paradisiaca L.	Musaceae		Q	CC	0			2
Pandanus mayotteensis H. St.John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC	Y	X		r
Paspalum conjugatum P.J. Bergius	Poaceae		I	C	0	X		+
Phoenix reclinata Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		r
Phyllanthus pervilleanus (Baill.) Müll.Arg.	Phyllanthaceae		I	AC	GC	X		r
Piper umbellatum L.	Piperaceae		K	AR	0			i
Polyscias mayottensis Lowry, O. Pascal et Labat	Araliaceae		I	AC	C	X		r
Portulaca quadrifida L.	Portulacaceae		I	AC	0	X		r
Premna serratifolia L.	Lamiaceae		I	CC	0	X		r
Pterocarpus indicus Willd.	Fabaceae		Q	C	0	1		r
Pterygota cf. perrieri Hochr.	Malvaceae	Mnyambangutsolé	I	R	GC	X		i
Pyrostria anjouanensis Arènes ex Cavaco	Rubiaceae		I	C	GC	X		r
Quassia indica (Gaertn.) Noot.	Simaroubaceae		I	RR	0	X		r
Rhizophora mucronata Lam.	Rhizophoraceae		I	C	0	X		1
Ricinus communis L.	Euphorbiaceae		X	C	0	3		r
Rorippa nasturtium-aquaticum (L.) Hayek	Brassicaceae		Q	AC	0			+
Rubus alceifolius Poir.	Rosaceae		X	C	0	3		+
Saba comorensis (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC	0	X		1
Scoparia dulcis L.	Scrophulariaceae		K	PC	0		0	+
Flueggea virosa (Roxb. ex Willd.) Voigt	Phyllanthaceae		K	CC	0			+
Sapindus saponaria L.	Sapindaceae		Q	AR	0	2		+
Senna alata (L.) Roxb.	Fabaceae	Hasa ndrume	X	C	0	3		r
Senna siamea (Lam.) H.S. Irwin et Barneby	Fabaceae		Q	AC	0			+
Sida rhombifolia L.	Malvaceae		K	CC	0			r
Solanum americanum Mill.	Solanaceae		X	C	0	3		+
Solanum torvum Sw.	Solanaceae		X	C	0	3		+
Sorindeia madagascariensis Thouars ex DC.	Anacardiaceae		I	AC	0	X		r
Spathodea campanulata P. Beauv.	Bignoniaceae		X	CC	0	4		1
Sphagneticola trilobata (L.) Pruski	Asteraceae		X	PC	0	3		+
Sporobolus virginicus (L.) Kunth	Poaceae		I	AC	0	X		1
Stachytarpheta urticifolia Sims	Verbenaceae		X	CC	0			+
Sterculia foetida L.	Sterculiaceae	Mri madzi	X	AC	0	3		r
Sterculia madagascariensis R. Br.	Sterculiaceae	Nyambangu	I	AC	GC	X		r
Syngonium podophyllum Schott	Araceae		Q	AR	0			+
Syzygium jambos (L.) Alston	Myrtaceae		X	C	0	4		1
Tambourissa leptophylla (Tul.) A. DC.	Monimiaceae		I	PC	GC	X		r
Terminalia catappa L.	Combretaceae		I	C	0	X		1
Thespesia populneoides (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		I	AC	0	X		1
Turnera ulmifolia L.	Turneraceae		X	PC	0	3		r
Typhonodorum lindleyanum Schott	Araceae		I	AC	0	X		r
Xylocarpus granatum J. König	Meliaceae		I	AC	0	X		+
Xylocarpus moluccensis (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	AC	0	X		+

### Légende

i : 1 individu  
 r : quelques individus  
 + : < 1 %  
 1 : 1 % < 5 %  
 2 : 5 % < 25 %

Statut : I : indigène  
 K : cryptogène  
 Q : cultivé  
 X : exotique (introduite)  
 GC : Madagascar Comores